



HAL
open science

Evaluation dommages/bénéfices de neuf produits ou comportements addictifs

Catherine Bourgain, B Falissard, A Luquiens, A Benyamina, L Karila, L Blécha, M Reynaud

► **To cite this version:**

Catherine Bourgain, B Falissard, A Luquiens, A Benyamina, L Karila, et al.. Evaluation dommages/bénéfices de neuf produits ou comportements addictifs. *Le Courrier des addictions*, 2012, 14 (2), pp.10-14. hal-03478614

HAL Id: hal-03478614

<https://cnrs.hal.science/hal-03478614v1>

Submitted on 18 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Évaluation dommages/bénéfices de neuf produits ou comportements addictifs

Study examining several 9 addictive substances or behaviors evaluated from the standpoint of both harm and benefit

Catherine Bourgain^{1,2}, Bruno Falissard^{1,2}, Amandine Luquiens^{2,3},
Amine Benyamina^{2,3}, Laurent Karila^{2,3}, Lisa Blecha^{2,3}, Michel Reynaud^{1,2,3}

L'étude présentée dans cet article constitue, à notre connaissance, la première étude systématique et comparative de plusieurs produits ou comportement addictifs, évalués à la fois sous l'angle des dommages et sous celui des bénéfices, considérés de façon individuelle et sociétale. Les auteurs se sont intéressés à 8 produits addictifs de consommation courante : l'alcool, le tabac, le cannabis, la cocaïne, l'héroïne, les amphétamines, l'ecstasy et les autres drogues de synthèse (toutes sauf ecstasy et amphétamines) et un comportement addictif courant, la pratique des jeux d'argent, désigné comme "produit addictif".

Six critères ont ainsi été construits pour couvrir tout le spectre des dommages potentiellement générés par la consommation des produits. Trois concernent les dommages encourus par l'utilisateur (dommages sanitaires aigus et chroniques, dépendance), les 3 autres par la société : les coûts sanitaires et sociaux, les coûts légaux, les conséquences sociales des troubles du comportement. De façon parallèle, 6 critères ont été construits pour couvrir le spectre des bénéfices potentiellement associés à la consommation des produits : 3 pour les bénéfices individuels (hédoniques, identitaires, autothérapeutiques) et 3 pour les sociétaux (économiques, sociaux, culturels).

To our knowledge, the study presented in this article is the first comprehensive comparative study examining several addictive substances or behaviours, evaluated from the standpoint of both harm and benefit, and considered from an individual and societal perspective. The authors studied 8 commonly used addictive substances: alcohol, tobacco, cannabis, heroin, amphetamines, ecstasy and the other synthetic drugs (all except ecstasy and amphetamines), and one common addictive behaviour, gambling, designated as an "addictive substance".

Six criteria were established to cover the whole spectrum of potential harm caused by the consumption of these substances. Three of them concern potential harm suffered by the user (acute and chronic health risks, addiction); the other 3 concern harm to society: health and social costs, legal costs, social consequences of behavioural problems. In parallel, 6 criteria were established to cover the spectrum of potential benefits associated with substance consumption: 3 concerning individual benefits (pleasure, sense of identity, self-therapy) and 3 concerning societal benefits (economic, social and cultural).

POUR MIEUX ASSEOIR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Une réflexion scientifique internationale est en cours sur les législations de l'ensemble des substances addictives licites et illicites (1). En effet, plusieurs publications et rapports illustrent le manque de cohérence entre les législations des différents pays. D'autres s'interrogent sur le rationnel même de ces lois, reposant plus sur

des critères politiques, voire moraux, que sur des arguments scientifiques (2). La démarche actuelle de rassemblement des professionnels des addictions derrière une seule et même discipline pour l'ensemble des produits favorise cette réflexion et la recherche d'une cohérence au-delà des substances. Celle-ci bouleverse les pratiques et bouscule les arguments politiques répressifs sur l'usage de stupéfiants. Du point de vue économique, certains spécialistes s'interrogent également sur le bien-fondé des législations (2). Du point de vue addictologique, un changement de législation comme la dépénalisation de l'usage privé pourrait s'inscrire dans le mouvement de réduction des risques amorcé depuis les années 1990 autour de l'usage des

Mots-clés : Produits addictifs ; Dommages, Bénéfices.

Keywords : Addictive substances ; Harm ; Benefit.

opiacés, et étendu plus récemment à d'autres produits comme à l'alcool (3).

Plusieurs études ont été récemment menées pour comparer les risques associés à différents produits addictifs (4-8). Toutes mettent en évidence une mauvaise corrélation entre le statut légal des produits et le niveau de dommages qu'ils causent aux consommateurs et à la société. Une première lecture de ce résultat consiste à considérer que les politiques publiques ne sont pas fondées sur les données scientifiques actuelles en la matière, que des efforts doivent être faits pour faire connaître ces données aux politiques. Une interprétation complémentaire suggère que ces choix politiques ne reposent pas uniquement sur les évaluations de risques, mais qu'ils font la part belle aux bénéfices perçus pour les usagers et pour la société. Sous cette seconde lecture, seule une évaluation des produits addictifs fondée sur l'estimation des dommages et des bénéfices est susceptible d'être pertinente pour les décideurs politiques. Mesurer les bénéfices n'est pas une chose aisée. Si des données existent pour certains bénéfices économiques et sociaux (9-12), les bénéfices de nature plus individuelle sont nécessairement subjectifs. La culture, la religion, l'histoire personnelle, les positionnements idéologiques (13), les expériences de vie (4) et la pression de certains lobbies organisés contribuent fortement à modeler les perceptions que les individus peuvent avoir des bénéfices associés aux consommations. Pour autant, subjectivité n'est pas nécessairement synonyme d'impossibilité de mesure. Définir les conditions permettant de recueillir des mesures fiables et reproductibles des bénéfices constitue un enjeu méthodologique important. Parler des bénéfices associés à la consommation de drogues dont les effets délétères sont importants peut paraître contre-intuitif, voire choquant, pour des professionnels de santé. Cependant, le choix de l'usage des produits ne peut se résumer à la prise en compte de leur dangerosité. Les effets positifs et négatifs attendus de la consommation ont également été étudiés de façon indépendante pour le cannabis, la cocaïne et les psychostimulants, le GHB, et pour l'alcool (14-17). L'usage de substances est effectivement corrélé aux effets attendus positifs de celles-ci. Des études s'intéressant à la fois à la dimension dommages et à la dimension bénéfices ont été menées pour certains produits (4, 14-17), présentant des résultats encourageants. L'étude présentée dans cet article reprend cette démarche en la généralisant. Elle constitue, à notre connaissance, la première étude systéma-

1. Inserm, UMR 669, Paris.
2. Universités Paris-Sud et Paris-Descartes, UMR 669, Villejuif.
3. Hôpital Paul-Brousse, Villejuif.

tique et comparative de plusieurs produits ou comportements addictifs, évalués à la fois sous l'angle des dommages et des bénéfices, considérés à la fois de façon individuelle et sociétale. Comme les études menées par Nutt et al. (1, 5), notre travail repose sur les évaluations d'experts en produits addictifs amenés à se prononcer de façon concomitante sur plusieurs produits addictifs. Ces évaluations fondées sur des critères précisément définis sont par ailleurs complétées par une mesure de la perception subjective globale que chaque expert a de chaque produit. En croisant mesures précises des dommages et des bénéfices et perception globale, nos résultats éclairent de manière intéressante la façon dont les experts interrogés forgent leur avis global sur les produits (18).

ORGANISATION DE L'ÉTUDE

Nous nous sommes intéressés à 8 produits addictifs de consommation courante (alcool, tabac, cannabis, cocaïne, héroïne, amphétamines, ecstasy et autres drogues de synthèse [toutes sauf ecstasy et amphétamines]) et à un comportement addictif courant, la pratique des jeux d'argent, désigné comme "produit addictif" dans la suite de cet article. Le plan de notre étude a été conçu en s'appuyant sur les travaux de Nutt et al. (1, 5), modifiés pour permettre une évaluation conjointe des dommages et des bénéfices. Notre approche repose avant tout sur la définition de critères précis pour mesurer les dommages et les bénéfices. Six critères ont ainsi été construits pour couvrir tout le spectre des dommages potentiellement générés par la consommation des produits. Trois de ces critères visent les dommages pour l'utilisateur : dommages sanitaires aigus, dommages sanitaires chroniques, la dépendance. Les 3 autres visent les dommages pour la société : les coûts sanitaires et sociaux, les coûts légaux, les conséquences sociales des troubles du comportement entraînés par la consommation de substances. De façon parallèle, 6 critères ont été construits pour couvrir le spectre des bénéfices potentiellement associés à la consommation des produits, 3 pour les bénéfices individuels (hédoniques, identitaires, auto-thérapeutiques) et 3 pour les bénéfices sociétaux (économiques, sociaux, culturels). Ces critères ont été définis en collaboration avec les cliniciens du **département de psychiatrie et d'addictologie de l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif**. La grille de critères a ensuite été approuvée par le comité exécutif de la Fédération française d'addictologie (FFA). Ces critères ont été définis de sorte que chacun d'entre eux constitue une catégorie jugée d'égale importance. Ainsi les dommages individuels et sociétaux sont considérés comme ayant le même poids. Ce choix rejoint celui effectué par le groupe d'experts sollicités par Nutt et al., qui attribuait à l'issue d'une procédure de

consensus, un poids de 54,2% pour les dommages sociétaux et un poids de 45,8% pour les dommages individuels. L'échantillon d'experts sollicités pour notre enquête est significativement plus important que les 15 experts mobilisés par Nutt et al. (1, 5). Au total 48 experts de la FFA (âge moyen : 48 ans, 60% d'hommes, 77% de cliniciens) ont accepté de participer à l'enquête en mai 2010. Deux semaines avant l'étude, tous les participants ont reçu une liste d'articles parus dans des journaux à fort facteur d'impact et de rapports importants concernant chacun des 9 produits. Le questionnaire contenait, pour chacun des 12 critères retenus pour les 9 produits, une échelle visuelle analogique (EVA) graduée de 0 ("pas de dommages" ou "pas de bénéfices") à 10 ("dommages extrêmes et fréquents" ou "bénéfices extrêmes"). Deux questions complémentaires étaient posées interrogeant l'opinion subjective globale des experts sur un produit, pour chacun des 9 produits, à l'échelle individuelle et à l'échelle sociétale : "Pensez-vous qu'il est préférable de vivre en pouvant consommer le produit ?", avec comme réponse possible "Oui, je pense qu'il est préférable de vivre en pouvant consommer le produit" ou "Non, je pense qu'il est préférable de vivre sans pouvoir consommer le produit". Et "Pensez-vous qu'il est préférable de vivre dans une société où le produit peut être consommé ?", avec comme réponse possible : "Oui, je pense qu'il est préférable de vivre dans une société où le produit peut être consommé" ; ou : "Non, je pense qu'il est préférable de vivre dans une société où le produit ne peut pas être consommé".

Analyses des scores EVA et des opinions subjectives globales

Chaque critère retenu et chaque produit a été caractérisé par la moyenne des scores EVA sur tout l'échantillon d'experts sollicités. Pour chaque produit, nous avons calculé un score global de dommages en sommant simplement les valeurs moyennes des scores EVA pour les six critères de dommages retenus. De la même façon, nous avons calculé, pour chaque produit, un score global de bénéfices et, dans une première approximation, une balance dommages/bénéfices en soustrayant ce dernier au score global de dommages. Avec cette balance brute, dommages et bénéfices sont supposés avoir la même importance. Pour tester la validité de cette hypothèse et affiner l'estimation, nous avons analysé les opinions subjectives globales des experts. Dans un second temps, nous avons construit un modèle d'analyse statistique ad hoc, permettant de croiser cette information avec les évaluations par critères. L'objectif principal de cette modélisation était d'estimer l'importance que les experts accordent de façon implicite à chacun des critères évalués au moment de former leur préférence générale sur un produit. Nous avons donc construit une régression logistique dans laquelle l'opinion globale

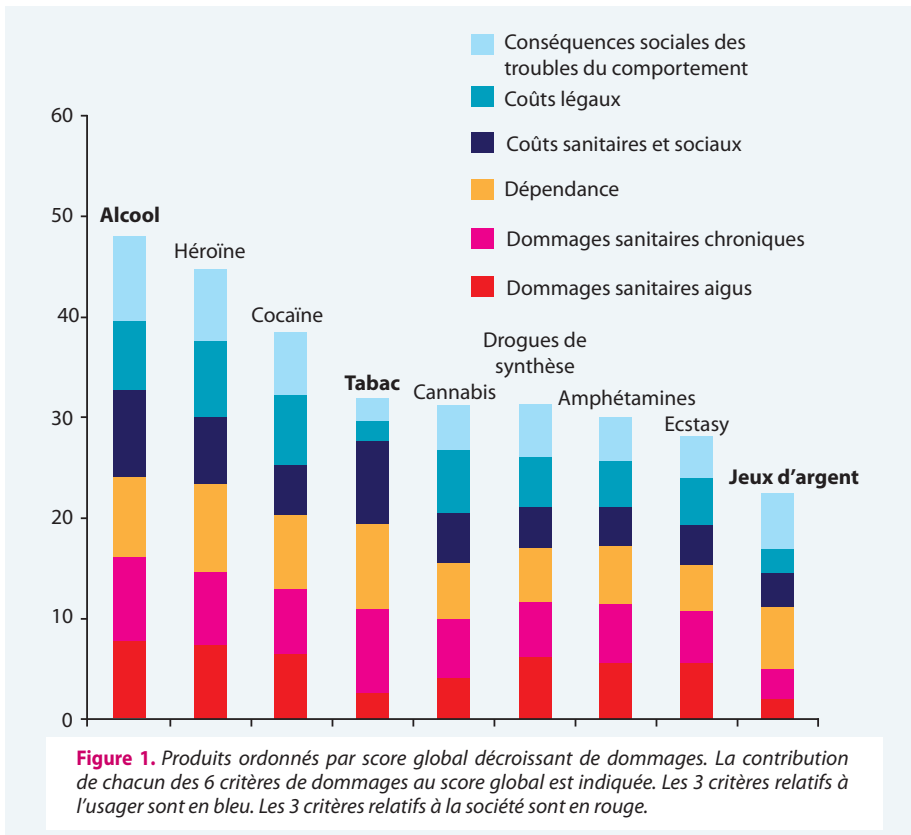
est la variable à expliquer et les évaluations par critères sont les variables explicatives. Avec ce modèle, les estimations des coefficients de la régression correspondent aux poids implicitement appliqués par les experts aux critères de dommages et de bénéfices. Comme les opinions globales des experts ont été collectées de façon distincte pour les dimensions "usager" et "société", 2 séries de régressions logistiques ont été réalisées. Pour la première série, l'opinion globale du point de vue de l'utilisateur est "régressée" sur les 3 critères de dommages pour l'utilisateur et les 3 critères de bénéfices pour l'utilisateur. Pour la seconde série, l'opinion globale du point de vue de la société est "régressée" sur les 3 critères de dommages pour la société et les 3 critères de bénéfices pour la société. Enfin, pour garantir la robustesse des estimations, les opinions globales ont été analysées de façon conjointe pour les 9 produits.

Trois modèles ont été successivement appliqués aux 2 séries de régressions. Sous le modèle le plus général (modèle 1), les 6 critères utilisés comme variables explicatives ont un effet indépendant sur l'opinion. Une importance relative différente peut donc être estimée pour chaque critère (un coefficient de régression par critère). Sous le modèle intermédiaire (modèle 2), les variables explicatives sont les critères de dommages d'une part, et les critères de bénéfices d'autre part. Pour identifier le modèle le plus parcimonieux, nous avons utilisé le critère d'Akaike (AIC) [19]. Pour finir, les estimations de poids relatifs obtenues avec le modèle le plus parcimonieux sont utilisées pour affiner la balance dommages/bénéfices associée à chaque produit. Au lieu de simplement retrancher le score global de bénéfices au score global de dommages, la "balance globale dommages-bénéfices" est calculée en sommant les scores EVA de dommages, chacun pondéré par le poids relatif qui lui est associé dans le modèle le plus parcimonieux, en y retranchant les scores EVA de bénéfices, chacun pondéré du poids relatif qui lui est associé dans le même modèle. Toutes les analyses ont été réalisées avec le logiciel d'analyses statistiques R (20).

RÉSULTATS

La **figure 1** présente les 9 produits étudiés, ordonnés par leur score global de dommages. La contribution de chacun des 6 critères considérés est également précisée sur la figure. **L'alcool** apparaît comme le produit **le plus à risque** pour les critères concernant l'utilisateur comme pour ceux concernant la société, **suivi par l'héroïne et la cocaïne**. Si le tabac, le cannabis, les amphétamines, l'ecstasy et les autres drogues de synthèse présentent des scores globaux de même importance, **le tabac** est caractérisé par des dommages relativement plus importants pour la société que pour les utilisateurs. Les jeux d'argent constituent une exception notable,

Misg au point Misg au point



avec des dommages pour l'utilisateur et pour la société jugés faibles. De façon fort intéressante, la corrélation entre ce score global de dommages et le score total proposé par l'étude de Nutt et al. (5) est très élevée ($r^2 : 0,95$). Ce résultat est d'autant plus stimulant que les méthodologies utilisées dans les 2 études sont assez différentes. Nous considérons que ce résultat contribue à valider la pertinence de la grille d'évaluation proposée ainsi que la démarche adoptée dans notre étude. Par ailleurs, comme le signalaient Nutt et al. (1, 5), ces résultats mettent en lumière une mauvaise corrélation entre le niveau de dommages associés aux produits et leur statut légal/illégal. Les corrélations entre les scores globaux de dommages et les opinions subjectives globales des experts sur les produits du point de vue de l'utilisateur ou de la société sont faibles (tableau). Avec 75% des experts préférant la possibilité de pouvoir consommer le produit et 92% préférant vivre dans une société où sa consommation est possible, l'alcool est classé premier sur la base des opinions subjectives globales des experts, alors même qu'il correspond au produit associé aux dommages maximaux. Au contraire, les

jeux d'argent sont "le produit" avec le score global de dommages le plus faible, mais seuls 22% des experts préfèrent pouvoir jouer et 52% vivre dans une société où les jeux d'argent sont possibles. Pour tous les produits, les experts sont plus favorables à la consommation des produits lorsqu'elle est considérée sous la perspective sociétale que sous celle de l'utilisateur. Ces résultats confirment que, même pour des experts, les scores de dommages globaux ne sont pas des variables explicatives suffisantes pour prédire leur opinion subjective globale sur les produits. Ce résultat renforce la pertinence de mesurer les bénéfices associés aux produits. La figure 2 présente les 9 produits ordonnés par leur score global de bénéfices, avec la contribution relative des 6 critères mesurés. L'alcool apparaît comme un cas particulier très net avec les bénéfices pour l'utilisateur et pour la société les plus élevés, suivi du tabac. Le cannabis est classé troisième avec un score global de bénéfices supérieur à celui des jeux d'argent. Dans une première approximation, les scores globaux de dommages et de bénéfices sont réunis pour évaluer la balance brute (les critères des dommages sont comptés

positivement et ceux des bénéfices négativement). Avec cette approche, les jeux d'argent et le tabac sont les 2 seuls produits qui présentent une balance négative, correspondant à des bénéfices estimés supérieurs aux risques. La balance pour le cannabis apparaît plus favorable que celle de l'alcool, bien qu'elle soit positive dans les 2 cas (les dommages sont supérieurs aux bénéfices). La balance est nettement positive pour tous les autres produits (figure 3). Pour tester la robustesse de cette balance brute, nous avons appliqué la modélisation statistique mise au point pour l'étude, consistant à régresser les opinions subjectives globales des experts sur les scores Visual Analogue Scale (VAS) des différents critères. Le modèle qui explique le mieux l'opinion globale des experts est le modèle 2, qu'il s'agisse des opinions du point de vue de l'utilisateur (Akaike Information Criterion [AIC] le plus faible des 2 modèles étudiés) ou de la société (AIC équivalent pour les modèles 1 et 2, mais le modèle 2 est plus parcimonieux). D'après le modèle 2, nous estimons qu'en moyenne les experts accordent 10 fois plus d'importance aux critères de bénéfices qu'aux critères de dommages pour former leur opinion subjective globale sur les consommations envisagées sous l'angle des usagers (coefficients de régression respectifs : $-0,0107 [-0,05 ; +0,03]$ et $0,113 [0,06 ; 0,166]$). D'après le modèle 1 plus détaillé, les 2 critères identifiés comme ayant l'effet le plus net sont les bénéfices identitaires ($0,147 [0,03 ; 0,26]$) et les bénéfices auto-thérapeutiques ($0,13 [0,01 ; 0,25]$, coefficients de régression des autres critères $\leq \pm 0,01$). Sous l'angle sociétal et d'après le modèle 2, les évaluations des critères de bénéfices ont également un impact plus important que les évaluations de dommages sur les opinions subjectives globales des experts, mais les différences sont moins marquées (coefficients de régression respectifs : et $0,1 [0,075 ; 0,137]$ et $-0,0624 [-0,097 ; +0,027]$). Trois critères semblent avoir un effet moins net sur les opinions telles qu'estimées avec le modèle 1 : les conséquences sociétales ($-0,0023 [-0,1 ; +0,1]$), les coûts légaux ($-0,049 [-0,16 ; 0,06]$) et les bénéfices économiques ($0,083 [0,01 ; 0,17]$). Les autres critères sociétaux ont des coefficients proches de ceux individuels (coûts sanitaires : $-0,182 [-0,29 ; -0,07]$, bénéfices sociaux ($-0,17 [-0,06 ; 0,27]$), culturels ($0,127 [0,03 ; 0,22]$). Pour finir, la figure 4 présente la balance dommages/bénéfices globale, calculée en utilisant les estimations de poids obtenues avec le modèle 2. Avec cette dernière représentation, la corrélation avec le statut légal est notable. Tous les produits légaux sont situés

Tableau. Opinions subjectives globales des experts sur les produits. Proportions d'experts préférant vivre et consommer le produit ou vivre dans une société où le produit est consommé.

	Alcool	Jeux d'argent	Cannabis	Tabac	Amphétamines	Ecstasy	Drogues de synthèse	Cocaïne	Héroïne
Préfère vivre et consommer le produit	75%	29%	23%	13%	10%	8%	11%	8%	15%
Préfère vivre dans une société où le produit est consommé	82%	58%	42%	38%	27%	24%	24%	22%	20%

Mis au point
Mis au point

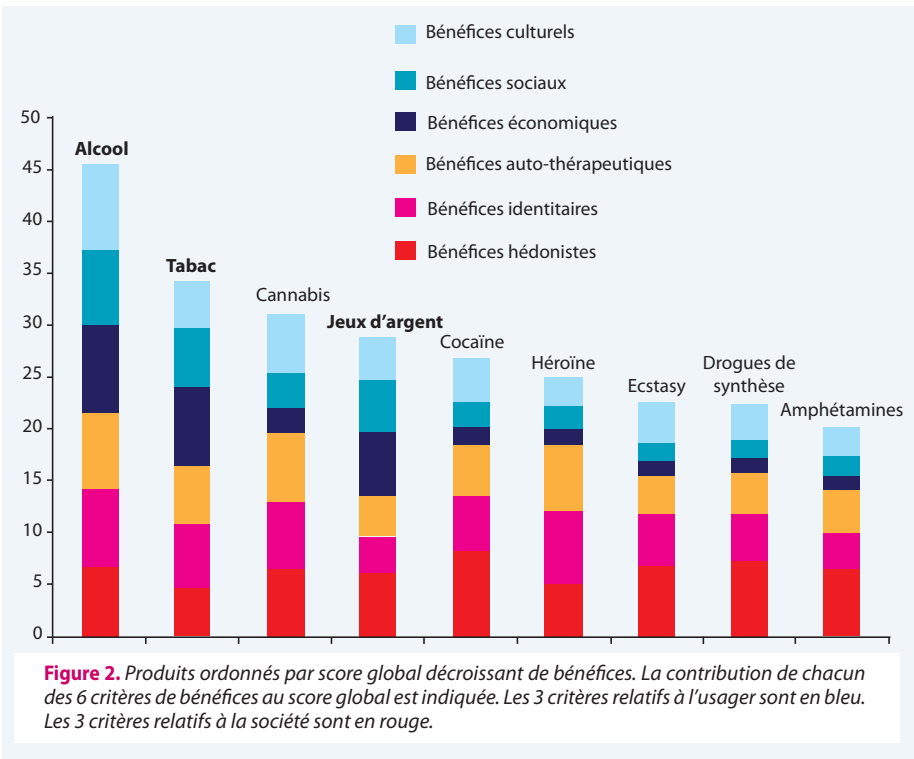


Figure 2. Produits ordonnés par score global décroissant de bénéfices. La contribution de chacun des 6 critères de bénéfices au score global est indiquée. Les 3 critères relatifs à l'usager sont en bleu. Les 3 critères relatifs à la société sont en rouge.

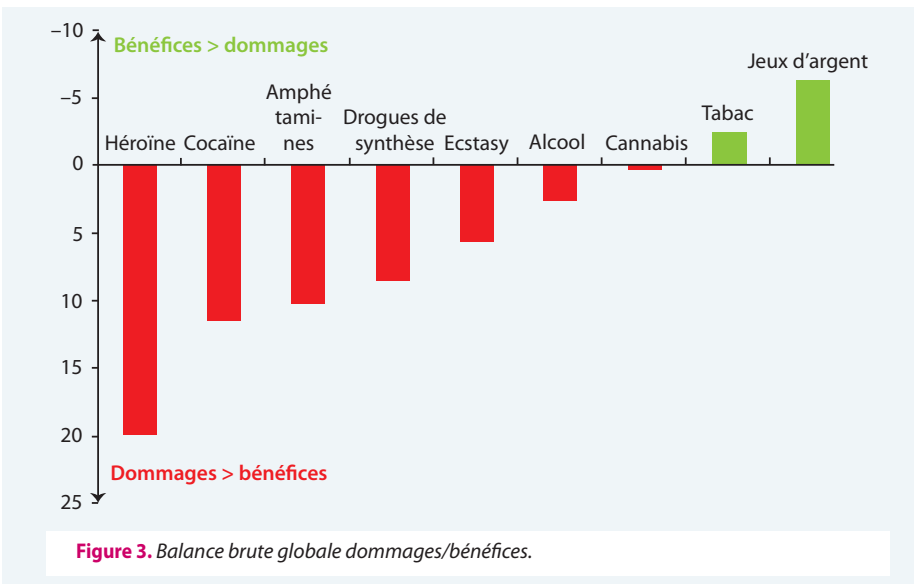


Figure 3. Balance brute globale dommages/bénéfices.

sur la partie droite de l'axe, tous les illégaux sur la partie gauche. Notons que le cannabis et les jeux d'argent ont des profils très similaires.

DISCUSSION

Les résultats de cette analyse dommages/bénéfices sont intéressants à plusieurs égards. Ils montrent, pour commencer, que l'alcool, l'héroïne, la cocaïne et le tabac sont les produits addictifs provoquant les dommages les plus importants. Ce résultat confirme très largement celui obtenu par Nutt et al. (5) pour

les 7 produits communs aux 2 études. Notre analyse permet par ailleurs de mettre en lumière l'importance de la perception des bénéfices pour l'usager dans la genèse des opinions subjectives globales. Ce résultat est d'autant plus intéressant que la plupart des experts interrogés pour cette étude sont des cliniciens. Autrement dit, avoir une connaissance fine des dommages pour l'usager n'empêche pas les experts de donner une importance déterminante à leur perception des bénéfices. D'un point de vue évolutionniste, ce résultat n'a rien de surprenant (21). La constance de la consommation de produits psychoactifs à travers les

âges et les cultures peut s'expliquer par leurs propriétés : source de plaisir de stimulation, et d'états émotionnels positifs, qu'elle stimule et propriétés thérapeutiques anti-stress, antidouleur, ou encore atténuation des souffrances liées aux désordres psychiatriques (22, 23). De façon générale, les produits psychoactifs modifient et modulent le réseau mésocortico- limbique impliqué dans le plaisir, la motivation et la régulation des émotions. Nos résultats confirment en outre la très mauvaise corrélation entre le niveau de dommages associés aux produits et leur statut légal, déjà décrite par d'autres études (4, 5). Notre approche dommages/bénéfices systématique permet toutefois d'apporter des éléments nouveaux. Sur la base de notre balance pondérée globale dommages/bénéfices, les produits peuvent être groupés en 3 catégories : l'alcool et le tabac sont localisés à l'extrémité la plus favorable de l'échelle, les jeux d'argent et le cannabis sont au milieu, tous les autres produits illégaux étant regroupés à l'autre extrémité de l'échelle. Cette répartition souligne le statut particulier de l'alcool et du tabac. Les dommages de l'alcool sont totalement surpassés par les bénéfices associés à sa consommation. Une situation similaire, bien que moins nette, est observée pour le tabac. À l'opposé, la perception des bénéfices associés à la consommation d'héroïne, de cocaïne, d'ecstasy, d'amphétamines et des autres drogues de synthèse, est bien plus faible. L'effet tampon sur les dommages ne fonctionne plus. Le cannabis apparaît comme le produit pour lequel le statut légal est le plus "questionnable" dans notre étude. Avec des bénéfices associés à la consommation élevée et des dommages modérés, le cannabis présente une balance pondérée dommages/bénéfices équivalente à celle des jeux d'argent. Cette corrélation entre balance pondérée dommages/bénéfices et statut légal doit toutefois être considérée avec précaution. Par construction, les bénéfices sociétaux (en particulier les bénéfices économiques et sociaux) dépendent largement du statut légal des produits. Aucune taxe ne peut être appliquée au commerce de produits illégaux. Mais la légalité influence également l'évaluation des dommages sociétaux. La lutte contre les trafics et l'économie parallèle des substances illicites ont un coût légal substantiel. Nos évaluations ainsi que nos résultats doivent donc être considérés pour ce qu'ils sont – des évaluations et analyses contingentes au contexte légal français dans lequel ils s'inscrivent. Les résultats présentés dans cet article reposent sur des évaluations menées par des experts en addiction. Si leurs connaissances en matière de dommages peuvent être considérées comme suffisamment exhaustives pour produire des données objectives, la situation est nécessairement différente pour les bénéfices. Le contact régulier avec des usagers des produits, la position empathique, qui est de rigueur dans leur

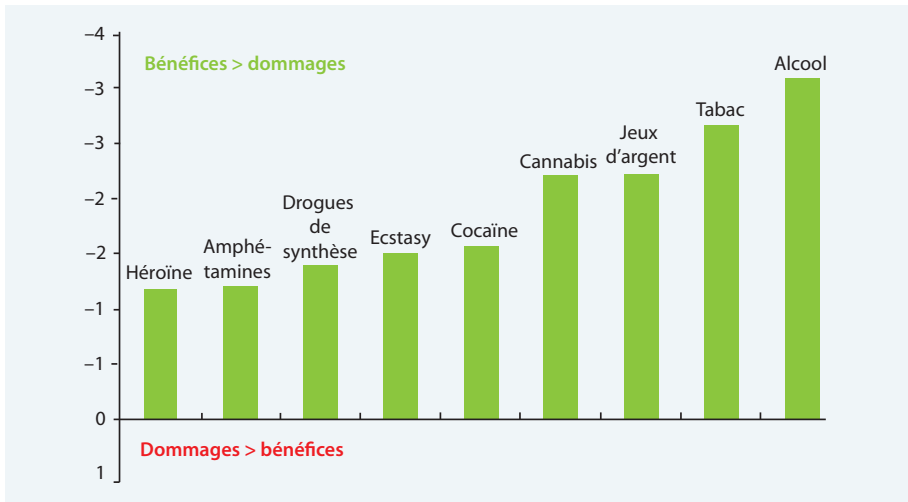


Figure 4. Balance globale pondérée dommages/bénéfices.

pratique professionnelle, et les expériences personnelles de consommation, qui sont les leurs pour certains produits, contribuent à informer leur point de vue en matière de bénéfices, sans en faire pour autant des mesures objectives. Au mieux, leurs évaluations reflètent directement la perception des bénéfices au sein de la communauté des experts français de l'addiction. En planifiant notre étude, nous avons fait l'hypothèse que la subjectivité inhérente à la mesure des bénéfices ne devait pas être une raison pour les négliger. Or, ce travail montre que la perception des bénéfices a une importance indéniable sur la genèse des opinions, y compris chez les experts du risque. Nous pensons que ces résultats renforcent la pertinence de l'hypothèse posée. Encore une fois, il ne s'agit pas de considérer ces mesures comme des faits objectifs. Nous savons que la perception des bénéfices est le résultat de processus complexes mêlant histoire personnelle, culture, expérience et efficacité de certains lobbies puissants. Mais nous pensons que la compréhension fine des perceptions en matière de bénéfices, au même titre que celle des dommages, permettra d'améliorer les politiques publiques en matière d'addiction. En France, ces dernières se sont longtemps focalisées sur certains produits et n'ont délivré que des messages d'abstinence. Les actions de prévention menées sur le terrain se centrent aujourd'hui de plus en plus sur les comportements d'abus et tiennent compte davantage de l'ensemble des conduites d'addiction (mésusage de médicaments, jeu pathologique, anorexie et boulimie), des facteurs qui les favorise ou qui les protège. Elles ont également évolué dans le sens de la réduction des risques pour diminuer les dommages sanitaires et sociaux provoqués par ces conduites. Cette démarche de prévention soulève les questions essentielles de la construction de la personnalité, du bien-être individuel et social, et toutes les interrogations auxquelles sont confrontés les différents acteurs en charge

de l'éducation, de l'accompagnement, de la scolarisation et de l'accueil des publics, notamment des jeunes. L'information sur les dangers et le rappel des interdits sont donc très insuffisants pour répondre à ces questions. Pour limiter le poids de l'idéologie et des représentations subjectives, il conviendrait de privilégier la réduction pragmatique des dommages en s'appuyant sur des données scientifiquement établies, en tenant compte de la balance entre les plaisirs et les risques, les intérêts et les coûts. En conséquence, ces résultats appellent la mise en place d'autres études parallèles pour étudier ces perceptions en matière de risques et de bénéfices en population générale ou dans les populations ciblées par les campagnes de prévention. Les outils méthodologiques développés pour cette étude pourront y contribuer activement.

Remerciements : les auteurs remercient tous les experts qui ont participé à l'étude, ainsi que le bureau de la Fédération française d'addictologie et le Dr Gisèle Gilkes-Dumas pour son aide. Mme Nathalie Da Cunha a apporté une aide précieuse dans la gestion des données. Nous remercions également le journal Addiction, et la Society for the Study of Addiction and Blackwell Publishing pour nous avoir autorisé à traduire cet article publié antérieurement dans Addiction dans un version anglaise. Addiction 2011 Sep 29.

Références bibliographiques

- Nutt DJ, King LA, Phillips LD. Drug harms in the UK: a multicriteria decision analysis. *Lancet* 2010;376:1558-65.
- Holma K, Koski-Jannes A, Raitasalo K et al. Perceptions of addictions as societal problems in Canada, Sweden, Finland and St. Petersburg, Russia. *Eur Addict Res* 2011;17:106-12.
- Luquiens A, Reynaud M, Aubin HJ. Is controlled drinking an acceptable goal in the treatment of alcohol dependence? A survey of French alcohol specialists. *Alcohol Alcohol* 2011;46:586-91.
- Morgan CJ, Muetzelfeldt L, Muetzelfeldt M, Nutt DJ, Curran HV. Harms associated with psychoactive substances: findings of the UK National Drug Survey. *J Psychopharmacol* 2010;24:147-53.
- Nutt D, King LA, Saulsbury W, Blakemore C. Deve-

lopment of a rational scale to assess the harm of drugs of potential misuse. *Lancet* 2007;369:1047-53.

- Degenhardt L, Chiu WT, Sampson N et al. Toward a global view of alcohol, tobacco, cannabis, and cocaine use: findings from the WHO World Mental Health Surveys. *PLoS Med* 2008;5:e141.
- Rehm J, Mathers C, Popova S, Thavorncharoensap M, Teerawattananon Y, Patra J. Global burden of disease and injury and economic cost attributable to alcohol use and alcohol-use disorders. *Lancet* 2009;373:2223-33.
- Casswell S. Alcohol industry and alcohol policy--the challenge ahead. *Addiction* 2009;104(Suppl.1):3-5.
- Grinols EL, Mustard DB. Casinos, crime and community costs. *Review Economics Statistics* 2006;88:28-45.
- Cortez-Pinto H, Gouveia M, dos Santos Pinheiro L, Costa J, Borges M, Vaz Carneiro A. The burden of disease and the cost of illness attributable to alcohol drinking--results of a national study. *Alcohol Clin Exp Res* 2010;34:1442-9.
- Brown SA, Creamer VA, Stetson BA. Adolescent alcohol expectancies in relation to personal and parental drinking patterns. *J Abnorm Psychol* 1987;96:117-21.
- Aarons GA, Brown SA, Stice E, Coe MT. Psychometric evaluation of the marijuana and stimulant effect expectancy questionnaires for adolescents. *Addict Behav* 2001;26:219-36.
- Macleod J, Hickman M. How ideology shapes the evidence and the policy: what do we know about cannabis use and what should we do? *Addiction* 2010;105:1326-30.
- Rohsenow DJ, Sirota AD, Martin RA, Monti PM. The Cocaine Effects Questionnaire for patient populations: development and psychometric properties. *Addict Behav* 2004;29:537-53.
- Stein LA, Lebeau R, Clair M et al. A web-based study of gamma hydroxybutyrate (GHB): patterns, experiences, and functions of use. *Am J Addict* 2011;20:30-9.
- Wipfli H, Samet JM. Global economic and health benefits of tobacco control: part 1. *Clin Pharmacol Ther* 2009;86:263-71.
- Wipfli H, Samet JM. Global economic and health benefits of tobacco control: part 2. *Clin Pharmacol Ther* 2009;86:272-80.
- Bourgain C, Falissard B, Blecha L et al. A damage/benefit evaluation of addictive product use. *Addiction* 2012;107:441-50.
- Durrant R, Adamson S, Todd F, Sellman D. Drug use and addiction: evolutionary perspective. *Aust NZ J Psychiatry* 2009;43:1049-56.
- Schultz W. Behavioral theories and the neurophysiology of reward. *Annu. Rev Psychol* 2006;57:87-115.
- Wise RA. Dopamine, learning and motivation. *Nature Rev Neurosci* 2004;5:483-94.
- Kelley AE, Berridge KC. The neuroscience of natural rewards: relevance to addictive drugs. *J Neurosci* 2002;22:3306-11.
- Hyman SE. Addiction: a disease of learning and memory. *Am J Psychiatry* 2005;162:1414-22.

Et en plus...

- Mukamal K, Rimm EB. Alcohol consumption: risks and benefits. *Curr Atheroscler Rep* 2008;10: 536-43.
- Collins D, Lapsley H. The social costs and benefits of gambling: an introduction to the economic issues. *J Gambl Stud* 2003;19:123-48.
- Akaike H. A new look at the statistical model identification. *IEEE Transactions on Automatic Control* 1974;19:716-23.
- R Development Core Team. R: a language and environment for statistical computing. 2008, R Foundation for Statistical Computing: Vienne, Autriche.